



Didier Galant
Président

AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affilié à la Fédération Française Aéronautique
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports
Membre du RSA - Membre du C.F.I.

Lapalisse, le 04 juin 2023

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 juin 2023

Présents : R.BARRET, B.CHOONE, T.DARPIN, R.FRADIN, D.GALANT, J.MICHALLAT,

Excusés : B.BECOUBE, L.CARRIER, J.HETAULT, J.P. RAY, C.ROUX.

Absents : B.CHAMPIAT, B.REURE

Les premiers sujets abordés concernent le *Règlement Intérieur* avec la création d'un nouvel article relatif aux contrôles des comptes :

- qui place à côté du Trésorier un contrôleur aux comptes, nommé parmi les membres du Conseil et présenté lors de chaque Assemblée Générale, ayant par sa fonction accès au décompte bancaire de l'Aéroclub et, en parallèle, aux factures et décompte des opérations enregistrées sur le logiciel de comptabilité afin de réaliser le rapprochement des débits/crédits, compte tenu que chaque mouvement de fonds doit avoir sa contrepartie justifiée.

- qui prévoit que tout membre du Conseil a un droit de regard permanent sur les opérations en cours par l'intermédiaire du contrôleur.

Avec la mise en place d'Aerogest un autre article du R.I., concernant les enregistrements, est modifié et chaque vol doit être enregistré dès que possible pour ne pas entraîner de confusion avec les enregistrements des vols suivants.

Remboursements des comptes pilotes :

Les pilotes concernés ont été contactés par mail et les sommes non réclamées 18 mois après leur départ du club seront versées sur le compte de l'ACPL ; sachant que leur restitution est toujours possible.

Placement financier :

Un placement sur livret à taux d'intérêt progressif intéressant est proposé par le Crédit Agricole, il présente une grande souplesse d'utilisation et le Conseil a approuvé le versement d'une somme de 30 000 € sur une durée de 3 ans.

Un appel à candidature pour être Trésorier est lancé ; l'accès à ce poste passe d'abord par l'entrée au Conseil d'Administration validée par vote lors de la prochaine Assemblée Générale.

Les croissants volants : une coupe a été créée pour récompenser le club qui aura participé au plus grand nombre de ces rassemblements.

Comme preuves, le club qui accueille devra envoyer une attestation de présence sous la forme d'une photo du/des pilote(s) près de leur avion, croissant en main, avec le code OACI du terrain d'accueil, la photo et le nom du club visiteur.

Petit rappel les « croissants volants » sont organisés à Lapalisse le 25 juin prochain !

Le rallye : cette année il aura lieu le dimanche 17 septembre et sera organisé par Bernard Chogne et René Barret

La proposition d'organiser un *rassemblement d'appareils Gaz'aile* en même temps que des Journées Portes Ouvertes a été approuvée.

Les dernières J.P.O. ont amené une dizaine de visiteurs et ont été signalées par deux articles dans l'édition locale de La Montagne.

Questions diverses

Forum des Associations à Lapalisse

Recherche de volontaires pour tenir le stand de l'aéroclub le samedi 16 septembre de 10h à 17 h

Pour la tenue des dossiers d'élèves avion, le club va souscrire un abonnement annuel à Smile Formation qui facilite la gestion de nombreuses données.

Pour faire connaître le club à une échelle géographique plus vaste, une inscription sur le site France-Voyages.com, qui signale les attractions et les activités disponibles dans un lieu donné, est à l'étude.

La réfection de toit des hangars interviendra en juin à une date non encore précisée. Les propriétaires hébergés seront avertis afin de venir déplacer leur appareil ou donner leur accord pour que ce soit fait.